Hamp. van Maldeghem 29 Juny 1644.

Pour le breuvage Polonnais, je n'ay jamais
approuvé qu'on en laissait prendre à S. A.
sans deliberation plus speciale des docts. en
presence de ceux qui fussent capables de luy
faire objection raisonnable, et V. A. se peut
souvenir de ce que j'eus l'honneur de luy
en mander de Berghe l'année passé. Beaucoup
moins oserois je conseiller V. A. d'en
user sans l'avoir bien donnée à cognoistre
aux dits docts. Mais puisqu'il luy a plen
de l'entreprendre gayement, je veux et oze
bien esperer qu'il luy pourra tendre à bien,
et que ces mesmes mouvements de grandeur,
ressenus plus grands que par le passé, en pourront
estre quelque sorte de bonne marque. Dont
je prie Dieu de tout mon cœur.

Ste Amalia Princesse
d'Orange Douairiere.

Ste. 2 Juillet 1644.

© Nationaal Archief, Den Haag
Veegens, 2.21.166, inv.nr. 61
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3569